

SENAT DE BELGIQUE

RÉUNION DU 9 MAI 1919

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée d'examiner le Projet de Loi établissant une dota- tion au profit des combattants de la guerre de 1914-1918.

*(Voir les n^{os} 62, 131 et Ann. parl. de la Chambre des Représentants
du 7 mai 1919 et le n° 80 du Sénat.)*

MESSIEURS,

Votre Commission propose l'adoption de la loi par le Sénat, qui la votera avec enthousiasme.

Tous ceux de ses membres qui visitèrent récemment les champs de bataille de l'Yser, de la forêt d'Houthulst et de la Crête des Flandres, en emportèrent une inexprimable impression d'admiration pour la bravoure de nos officiers et de nos soldats.

En quelques heures ils reconquirent, avec un incomparable entrain et un véritable mépris de la mort, un terrain auquel les Armées alliées avaient vainement donné l'assaut durant plusieurs années.

Et 150 canons, y compris la pièce de gros calibre qui bombardait Dunkerque à 40 kilomètres de distance, pris aux Allemands qui se trouvaient ainsi dépourvus d'artillerie et réduits à l'impuissance, furent le trophée de guerre de cette mémorable victoire remportée sous le commandement du Roi Albert, qui s'y exposa constamment aux plus graves dangers, et sous les yeux de la Reine, qui surveilla elle-même le pansement des blessés jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A Liège, à Halen, devant Anvers, notre Armée avait déjà déployé la même intrépidité et fait preuve des mêmes qualités militaires.

Les Belges, qui tinrent César et ses légions en échec durant six années, n'ont donc rien perdu de leur énergie et de leur valeur qui paraissent avoir grandi au contraire, à travers le cours des âges.

Quelle consolante et reconfortante constatation!

Mais il convient d'ajouter que, comme en 1302 à la bataille des Éperons d'or, où rivalisaient nobles, bourgeois et artisans au service de la même cause sainte et sacrée de l'Indépendance, une union étroite, une cohésion

(2)

puissante groupait nos officiers et nos soldats, qui avaient dans leurs chefs une confiance absolue et méritée.

Il convient de remarquer aussi que les représentants de toutes les classes sociales luttèrent ensemble, animés du même souffle de patriotisme ardent et convaincu.

Un membre exprima le vœu, à ce propos, de voir se produire le même rapprochement sur le terrain économique, de façon à amener dans un avenir prochain la Restauration Nationale que la Belgique, livrée désormais à ses seules mais glorieuses destinées, ne pourra réaliser qu'à cette condition.

L'œuvre est immense, mais elle peut être obtenue par le concours unanime dont récemment la Chambre et le Sénat donnèrent l'exemple.

Un autre membre a suggéré l'idée de réserver à notre immortelle armée une entrée triomphale à Bruxelles, lors de la signature de la Paix, et d'organiser à cette occasion une festivité nationale.

*
* *

La Commission propose au Sénat l'adoption du projet de loi, tout en ajoutant qu'à ses yeux il ne peut consacrer qu'une première allocation, laquelle devra être augmentée dans l'avenir au fur et à mesure de la renaissance économique de la Nation.

Le Président-Rapporteur,
GEORGES DE RO.